

- Réaménagement de l'actuelle placette ▪

SITUATION EXISTANTE

Cette placette se trouve dans le quartier le plus dense, délimité par la chaussée de Wavre, la rue de Theux et l'avenue Victor Jacobs. Il s'agit d'un élargissement de la rue de Theux, au carrefour formé par la rue de Haerne et la rue Capiaumont.

Le quartier accueille de nombreuses PME, ce qui implique le stationnement de camionnettes. On y retrouve néanmoins une ambiance locale conviviale ; les habitants se connaissent et sont très investis dans leur vie de quartier.

AMENAGEMENT

- ♦ Cet espace de rencontre a été aménagé dans les années '80. Six arbres, bordés de bancs, y sont plantés.

USAGES ET PROBLEMATIQUES

- ♦ Cet espace a un caractère très minéral. Les espaces libres sont difficilement appropriables et peu accueillants.
- ♦ Les bacs à arbres sont peu qualitatifs et les bancs les bordant sont placés peu judicieusement, tournant le dos à la rue de Theux.



Carte d'identité

Maillon du projet phare

Type de projet	Réaménagement de voiries
Localisation	Croisement rues de Theux, du Brochet, E. Havaux, de Haerne, Capiaumont
Propriétaire	Commune d'Etterbeek
Budget	265.000 euros
Surface	450 m ²



DESCRIPTION

Le projet vise le réaménagement complet de l'actuel espace libre, tout en conservant le plan de circulation, afin d'en augmenter la qualité et d'améliorer le confort et l'usage de ce lieu. Après réaménagement, cet espace pourrait constituer une réelle place locale, lieu de centralité au cœur de ce quartier densément bâti.

Tenir compte de la forte mixité des fonctions au sein du quartier. Le passage des nombreuses camionnettes liées aux entreprises du quartier doit rester possible dans les rues de Haerne, de l'Orient et de Theux.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT

Réaménagement de l'espace en une zone de rencontre

- ◆ Redessiner un espace relativement libre, polyvalent et appropriable par tous
- ◆ Remplacer les revêtements de sol et les bordures
- ◆ Remplacer les bancs et les redispenser dans l'espace libre de la place (réflexion artistique pour la conception de bancs/mobilier urbain)

Végétal

- ◆ Augmenter la présence de végétation - déminéraliser, planter les pieds d'arbres, créer des parterres, plantes grimpantes le long des façades, balcons fleuris, foire aux plantes ou distribution de plantes...

RESULTATS ATTENDUS

- ◆ Amélioration de cet espace public et de ses qualités environnementales
- ◆ Appropriation par les habitants, amélioration des échanges et de l'usage de ce lieu

DEVELOPPEMENT DURABLE

- ◆ Renforcement de la cohésion sociale
- ◆ Amélioration de la mobilité douce
- ◆ Renforcement de la biodiversité sur cette place

CONDITIONS DE REUSSITE

- ◆ Disposer d'une expertise (urbaniste et paysagiste) pour étudier le nouvel aménagement
- ◆ Consultation des riverains et usagers de la placette pour la définition des nouveaux aménagements (coordination par l'Antenne de quartier)